



**ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE PRIVÉS**  
33, boulevard Lannes  
75116 Paris  
Tél : 01 45 04 14 23 Fax 01 45 04 30 38  
[www.ecolepascal.fr](http://www.ecolepascal.fr)

**ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019**

## **CIRCULAIRE DE RENTRÉE CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES**

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élèves et retrouverons avec plaisir nos anciens à la rentrée prochaine.

Voici des renseignements précis sur les dates de la rentrée scolaire et les inscriptions aux diverses activités périscolaires.

### **Rentrée**

**MARDI 4 SEPTEMBRE** (horaires détaillés ci-dessous) :

- **Petite Section** : rentrée à **8 h 45**. Fin des cours à 11 h 30.
- **Grande Section et CP** : rentrée à **9 h 30**. Fin des cours à 16 h 15.
- **CE/CM** : rentrée à **10 h**. Fin des cours à 16 h 30.
- **Moyenne Section** : rentrée à **13 h 30**. Fin des cours à 16 h 15.

**à 17h : réunion de présentation des activités péri-scolaires**

*NB : Cette année les cours Legendre n'ont pas été distribués à tous les élèves. Ils sont donc facultatifs, sauf pour certains qui devront les remettre à leur institutrice le jour de la rentrée lorsque la mention « cours de vacances obligatoire » apparaît dans le bulletin du troisième trimestre.*

### **Horaires**

**Pour les élèves de Maternelles et CP :**

- Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h15. L'Anglais est intégré quotidiennement à l'enseignement.
- Les élèves demi-pensionnaires déjeuneront à 11h30. Ils iront ensuite au square Debussy et reprendront leurs cours à 13h30.
- Les élèves de PS et MS porteront comme chaque année un tablier, qui leur sera fourni le jour de la rentrée. Il vous reviendra de le nettoyer et d'habiller votre enfant avec le tablier chaque matin ! Un modèle supplémentaire est disponible sur demande.

## **Pour les élèves des Cours élémentaires et des Cours Moyens :**

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours ont lieu de 8h45 à 12h et de 13h15 à 16h30. Les cours d'Anglais sont inclus dans l'emploi du temps l'après-midi.
- Les élèves demi-pensionnaires de CE et CM déjeuneront à 12h, iront au square Debussy ensuite et reprendront leurs cours à 13h15. Les cours de soutien sont inclus dans ce créneau horaire, de 11h30 à 12h ou de 13h15 à 13h45.

Nouveauté 2018 pour les classes de CM : un atelier de programmation informatique « Coding » en Anglais sera proposé à tous les élèves en demi-groupe une heure par semaine pour développer leurs savoirs dans le cadre des cours d'informatique.

**Le mercredi** entier reste vacant pour toutes les classes, des activités sont proposées en option à choisir le jour de la rentrée (la demi-pension est possible ce jour-là) :

- **PS, MS, GS et CP** : une matinée artistique et des cours d'anglais sont organisés de 9h00 à 12h30 (arts et musique de 9h à 11h puis anglais de 11h30 à 12h30).
- **CE et CM** : un atelier théâtre est proposé le mercredi matin de 9h à 11h30. Les cours d'Anglais Cambridge ont lieu de 11h30 et 13h.

### **Activités optionnelles**

- Matinée artistique le mercredi matin : cours d'arts plastiques, expression corporelle et Anglais pour les PS, MS, GS et CP
- Natation avec un maître-nageur diplômé, Tennis, Gymnastique pour les GS-CP
- Atelier Échecs
- Atelier de théâtre sous la direction d'un professeur du conservatoire à partir du CE1 le mercredi matin.

Comme précisé plus haut, une **réunion d'information** est organisée **le mardi 4 septembre à 17h** pour présenter les différents programmes d'activités.

Des circulaires spéciales d'inscription vous seront remises la première semaine de la rentrée par l'institutrice. Les familles voudront bien les retourner, précisément remplies, pour la deuxième semaine. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun élève ne pourra participer aux activités optionnelles si la feuille d'inscription n'a pas été complétée et signée au préalable par ses parents.

### **Livres et Cahiers**

Les livres et fournitures scolaires seront distribués directement aux enfants par les institutrices.

**Le cahier de textes est fourni par l'Etablissement. Merci de ne pas vous en procurer.**

## Rendez-vous avec la Direction

Sur rendez-vous pris à l'avance, en téléphonant au Secrétariat.

## Rendez-vous avec les institutrices

Sur demande écrite des parents, transmise par l'élève au professeur concerné, par le biais du carnet de correspondance ou de Classroom.

## Courrier

Pour tout courrier adressé à l'École pendant l'année, nous vous demandons de rappeler lisiblement le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

En cas de changement d'adresse et (ou) de téléphone, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit dans les meilleurs délais.

## Réunions de parents

Mardi 25 septembre 2018 à 18h

## Réunions pédagogiques - *nouveau*

Merci de noter les dates des réunions pédagogiques suivantes :

- Jeudi 20 septembre 2018
- Jeudi 22 novembre 2018
- Jeudi 24 janvier 2019
- Jeudi 4 avril 2019
- Jeudi 23 mai 2019

Ces jours-là, vos enfants finiront exceptionnellement la classe à **15h30** (sauf ceux qui seront inscrit au cours de Natation, qui aura lieu).

## Classroom

Tous nos parents d'élève sont inscrits d'office à Classroom, application qui facilite la communication entre les parents et l'école. Nous vous invitons à la télécharger durant l'été afin d'être prêt pour la rentrée ! Nous vous donnerons ensuite les codes d'accès la semaine du 4 septembre.

## Secrétariat

Ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H.

## Vacances scolaires 2018-2019

CONGÉS DE TOUSSAINT \* : du VENDREDI 19 OCTOBRE en fin de matinée  
au LUNDI 5 NOVEMBRE au matin

CONGÉS DE NOËL \* : du VENDREDI 21 DÉCEMBRE à midi  
au LUNDI 7 JANVIER 2019 au matin

CONGÉS D'HIVER \* : du VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 à midi  
au LUNDI 11 MARS 2019 au matin

CONGÉS DE PRINTEMPS \* : du VENDREDI 19 AVRIL 2019 à midi  
au LUNDI 6 MAI 2019 au matin

\* Aucun départ anticipé n'est autorisé, sauf pour raisons médicales dûment justifiées.

## Règlement Intérieur

Un exemplaire mis à jour du règlement intérieur de l'Établissement figure dans le carnet de liaison de l'élève ou dans son cahier du jour. Il s'agit d'en prendre connaissance et de le signer. Un contrôle des signatures sera ensuite effectué par l'institutrice.

Bonnes vacances à tous !

